



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

## Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 17 Juin 2022 (18h-20h)

Présents : Jean-Luc Wuhrlin, Guy Valentin, Guy Llata, Marie-Paule Kieffer, Christian Charée, Benoit Audema, Denis Reynaud, Eric Gilbert

En Visio : Nicolas Billiard, Jean-Claude Monceaux, Corinne Tournassat, Jean-Louis Saudrais, Elise Martinez, Patrick Locheron, Michel Chadelas,

Invité : Serge Mikoff

Excusé : Jean-Louis Le Coq, Jean-Louis Barlatier, Dominique Laplante,

Absents : n.a.

### 1. Le mot du Président :

#### a Contrat d'engagement républicain des associations et déclaration du Président en regard d'un évènement grave récent => (Décision) JLW

Le Président Jean-Luc Wuhrlin introduit cette réunion du Comité directeur par la déclaration solennelle suivante :

*« Je vous ai mis en copie un document qui nous été adressé par notre maire sur les engagements de respects d'un certain nombre de point comme celui des lois de la République.*

*Je vous engage à le lire et à le méditer. Ce document a vocation à être diffusé sur notre site internet et je vais le mettre en affichage dans le club.*

*Cette introduction pour vous dire que nous avons eu dans l'enceinte de notre club le vendredi 3 juin 2022 une altercation grave ayant entraîné des violences entre Marie-Mathilde Lambert, Jean-Jacques Thouvenin et Patrick Locheron.*

*En dehors des protagonistes et de notre secrétaire ayant partiellement été témoin de cette scène, personne d'autre n'était là pour nous éclairer sur les détails des faits. Pour ma part je suis arrivé quelques minutes après ce malheureux évènement. Deux dépôts de plainte pour violence ont été faits le premier de Marie-Mathilde Lambert contre Patrick Locheron et le second de Patrick Locheron contre Jean-Jacques Thouvenin*

*Le recours à la violence sous toute ses formes est condamnable et je le condamne mais je ne souhaite pas rentrer ce soir dans les détails des faits, et de leurs interprétations ou commentaires.*

*Jean-Jacques Thouvenin a demandé par écrit l'exclusion du club de Patrick Locheron et à minima du Comité Directeur.*

*Je lui ai répondu dans un premier temps et après consultation, que nos statuts et RI ne prévoient pas l'exclusion d'un membre du CD sauf absences répétées. Ils prévoient l'exclusion d'un membre du club pour faute grave ayant entraîné un préjudice matériel ou moral pour le club.*



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

*Devant la réaction de Jean-Jacques Thouvenin et de Marie-Mathilde Lambert et après consultation de quelques-uns d'entre vous, j'ai décidé dans un souci d'apaisement de mettre ce sujet à l'ordre du jour et de faire cette déclaration en tant que Président.*

*Je rappelle que deux dépôts de plaintes croisés sont en instruction et j'ai décidé que la demande de Jean-Jacques Thouvenin soit réexaminée aux vues des décisions judiciaires.*

*Il est évident que dans le cas d'une condamnation grave de l'un des protagonistes ou des deux, le comité directeur pourrait être amené à se prononcer.*

*Je veux rappeler que de tels événements sont à l'opposé des valeurs d'amitiés et de partage que nous défendons tous et je regrette que nous en soyons arrivés là.*

*La formulation de cette déclaration peut vous sembler autoritaire mais j'espère que vous en comprendrez les raisons de gravité »*

Le Comité Directeur n'a fait aucun commentaire.

## **b Bilan à mi-mandat et perspectives => (information) JLW**

Le Président Jean-Luc Wuhrlin rappelle que nous sommes fin juin 2022 soit à mi-parcours d'une Présidence qu'il a défini à 3 ans si aucun évènement imprévu ne vient écourter ce mandat. Chacun doit réfléchir à cette succession. Ce nouveau Président devra sortir du Comité Directeur et s'il n'en fait pas parti aujourd'hui, chacun devra se poser des questions pour laisser venir des potentiels candidats lors des prochaines élections. Je vous encourage à en discuter entre vous et avec moi. Le Président indique qu'il sera ensuite disponible pour le club mais surtout disponible pour sa famille et ses projets personnels.

Le Président indique qu'il termine cette saison avec des sujets de satisfaction mais aussi des inquiétudes :

- Satisfaction par rapport l'arrivée d'adhérents sympathiques dont les adhésions sont le résultat de notre politique d'évènements très active et bien communiquée (merci Nicolas Billiard).
- Satisfaction d'avoir retrouvé de la sérénité dans notre organisation des régates. Quel bonheur d'avoir pu assister à une réunion des bénévoles autour de l'arbitrage dans la bienveillance. Merci Patrick Locheron et Guy Valentin et merci aussi à Denis Reynaud et Hervé Tournassat qui arrivent aujourd'hui à trouver des solutions ensemble.
- Satisfaction aussi de voir le développement des 30/16 avec beaucoup de têtes nouvelles et un super bon esprit. C'est l'avenir de notre club. Les anciens se rappelleront qu'ils sont aussi arrivés au club avec des petits bateaux.
- Satisfaction dans la réussite de nos opérations « Portes Ouvertes » que sont les Rondes Blanches. Elles constituent des sources de renouvellement et je remercie aussi Corinne notre secrétaire qui assure superbement bien la transmission de nos valeurs de convivialité et transforme facilement un simple visiteur en nouvel adhérent.

Nous avons cette année été ambitieux, peut-être un peu trop, et il convient de réfléchir aujourd'hui à un programme un peu moins dense qui ménage nos bénévoles. Cette réflexion est en bonne voie au travers du calendrier.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Le résultat tangible de cette belle dynamique est que nous sommes ce 17 juin 2022 arrivé au même nombre d’adhérents que celui de la fin de l’année 2021. Cela préfigure à une très forte augmentation en 2022 par rapport à 2021.

Le Président Jean-Luc Wuhrlin rappelle aussi ses sources d’inquiétudes

Il tient à rappeler que tous les disfonctionnements du club remontent systématiquement au Président mais aussi au Secrétaire Général. Ils ont une capacité de résistance qui n’est pas infini. Il est rappelé l’importante que chaque membre du comité directeur et responsable de missions assume ses missions le plus sérieusement possible dans le quotidien afin de nous permettre de dégager du temps pour réfléchir plus sereinement à des évolutions pour le bien du club.

L’école de voile légère sportive

En préambule, le Président Jean-Luc Wuhrlin réaffirme que la voile légère est nécessaire pour notre club.

Ce projet, notamment pour la partie sportive, est celui qui lui pèse le plus car il a de gros doutes sur sa réussite parce qu’on a décidé pour nous de la manière dont cela devait se passer (choix de l’entraîneur, type de contrat, profil, mission...). Il a mis toutes-ses énergies dans des mises en garde au risque de passer pour un opposant au projet ce qui n’est pas le cas.

Le Président rappelle que cet entraîneur financé par la communauté de commune à plein temps pour son salaire aura plus de 30% de son temps inoccupé en période de croisière et ce taux sera plus important en période de constitution de cette école de sport. Cela a été dit à notre financeur.

Le Président Jean-Luc Wuhrlin craint aussi que les belles paroles politiques d’apaisement ne soient pas tenues comme le principe d’un local dédié si cette école prend son envol ou une vraie politique d’emplacement parking de voile légère qui nous permettrait d’augmenter nos adhérents de voile légère et donc nos bénévoles. Des discussions récentes ne le rassurent pas sur ce point.

Une augmentation de notre budget club de près de la moitié est un gros risque dans un club de voile habitable où presque personne ne s’intéresse à cette voile légère même s’il faut y aller.

Il sera vraiment nécessaire que le candidat qu’on nous impose soit vraiment un très bon dans tous les domaines comme on nous l’a vendu.

Le Président rêve de se tromper !

## **2. Point sur la campagne d’adhésions 2022 (information)=> NB**

Au jour de la réunion du Comité directeur, le nombre d’adhésion se montait à 270 soit presque le nombre de 2021 qui était en fin d’année de 274 adhérents. Ce nombre est en grande partie dû aux réussites des opérations de Rondes Blanches et au groupe 30/16 qui amène voire ramène de nouveaux participants mais aussi à la politique active et dynamique de notre club. Certains nouveaux adhérents sont potentiellement de futures bénévoles.

## **3. Point Financier (information) => JLB**

Le Compte de résultats à début juin montre un excédent d’environ 12000€. Des subventions sont encore à venir, ainsi que de grosses opérations du club telle que la MiniMax ou le Grand Prix Sud Dragon. Le reliquat de 3200€ sur le compte Assoconnect a été encaissé sur le compte courant.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE

## GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Coté Trésorerie, une diminution d'environ 10000 € est observée depuis le début d'année.

Une question est soulevée par Jean-Louis Saudrais, comment la trésorerie peut-elle être en baisse, alors que les résultats sont en excédents ? Le trésorier (absent ce jour) devra s'en expliquer pour le prochain CD

#### **4. Commission Voile Légère :**

##### **a Point sur école de voile sportive (information) => JLW/CT**

Corinne Tournassat précise tout d'abord qu'elle aussi se pose quantité de questions sur l'école de voile légère sportive : son démarrage, son fonctionnement, son devenir, le financement de l'entraîneur et des autres postes de dépense, les espaces dont nous disposerons... Le projet lui demande actuellement énormément de temps et d'énergie en raison des nombreuses réunions et documents à produire, mais aussi par la suite avec la gestion de l'entraîneur. Elle compte qu'après celui-ci ait une plus grande autonomie. Elle pense que nous devons saisir l'opportunité de la demande de M. Crauste en relançant cette dynamique voile légère au club, tout en prenant les assurances et sécurités maximales (notamment provisionnement du financement du salaire de l'entraîneur et de ses indemnités de licenciement, convention VL), puis nous verrons en fonction de l'évolution de l'activité.

Corinne Tournassat et Jean-Luc Wurhlin ont rencontré le candidat pour le poste d'entraîneur. Il passe actuellement son DEJEPS à Quiberon et est en stage en alternance à YCGM jusqu'à fin 2022.

Pour qu'il débute son poste d'entraîneur début septembre 2022, il faudrait dénoncer son contrat actuel avec YCGM et prendre la succession sur le stage en alternance qui se termine en décembre 2022. Par la suite il serait embauché en CDI (la condition nécessaire pour obtenir une aide de l'Etat est que le contrat démarre en 2022) avec période d'essai de 2 mois renouvelable, en accord avec la convention collective du sport. Cela permettrait de l'évaluer sur les sessions du printemps et de l'automne de voile loisir. Pour rappel le salaire est financé par la Communauté de Communes Terre de Camargue. Franck Citeau qui le représente et qui sera son tuteur demande pour le candidat un salaire de 2000€ net. La grille FFVoile donne pour son niveau d'expérience 1600€ brut. La discussion a tourné autour du salaire et un accord à 1600€ net a été proposé.

Les frais de fonctionnement seront co-financés par moitié entre la Commune et la SNGRPC. La régie s'est désengagée depuis la dernière réunion du CD.

Le problème est qu'au début de la prise de poste, son activité temps plein : détection pour l'école de sport, entraînement, administration, communication, etc. ne sera pas possible même avec une mission au sein de l'UCPA, son occupation serait d'environ 1200h contre 1600h hors congés payé par an en temps plein. Jean-Louis Saudrais fait remarquer qu'il ne fera pas le travail d'un dirigeant et que concernant son contrat un CDI intermittent serait plus adapté.

Le comité directeur demande alors l'étude d'un CDI intermittent voire d'un CDD. Le Président et Corinne Tournassat indique que le CDD ne sera pas possible car cet emploi est amené à durer et les aides aux financements vers la communauté de commune ne concerne que les CDI. Cependant le CDI intermittent semble pouvoir être établi sans perdre ces aides

La question du local promise par le Maire verbalement reste ouverte car rien ne le garanti pour l'instant.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

La convention reste encore à rédiger par la Régie qui coordonne avec l'UCPA, la commune, la CCTC, les scolaires et la SNGRPC. Après que Corinne informe que le financement de l'entraîneur par la communauté de commune sera géré par la Régie, Jean-Louis Saudrais fait remarquer qu'en l'absence de plan voile pour l'instant l'articulation des financements avec les différents partenaires devra être discutée avec eux et qu'à ce jour rien est arrêté. La condition du local et du parking à bateaux devra être spécifiée dans la convention. Corinne Tournassat rappelle qu'un nouveau plan voile est à venir, puisque le dernier s'est terminé en 2021 et pour la suite, nous devons être très vigilants et veiller à ce que l'ensemble des points figurent dans ce nouveau plan voile.

## **b. Règles pour les subventions départementales (information) =>JLW**

Pour l'organisation des régates de voile légère, le club demande des subventions. Les demandes ont été faites par la SNGRPC. Les règles de subventions départementales (Gard) ayant changées cette année, seulement 2 demandes sont possibles. Le CDV 30-48 et la SNGRPC se concerteront à l'avenir pour définir les demandes de subventions qui seront déposées auprès du Département du Gard. Le CDV 30-48 pourra se positionner organisateur, notamment pour des régates VL, avec une convention alors établie entre les deux structures pour définir les modalités.

Jean-Louis Saudrais fait remarquer qu'il faudrait plutôt que le club fasse les demandes de subvention pour des épreuves de voile habitables, car les épreuves de voile légère sont cadrées par la convention voile légère avec la Régie.

Le sujet sera rediscuté au prochain CD.

## **5. Calendrier 2023 => NB**

Le CNP ont tiré les premiers en proposant fin Mai un calendrier 2023 pour les 3 clubs, leur contrainte étant aussi de s'aligner au niveau des dates avec les clubs du bassin de Thau. Une itération a eu lieu pour aligner avec le calendrier qui a été travaillé en interne par le groupe des responsables de commissions.

Le CNP et YCGM souhaite que le Trophée se coure en 2023 sur 4 étapes et non plus 3. Il devrait être possible de mettre cette date sur une date du Challenge sans ajouter de date supplémentaire au calendrier mais cela reste à discuter avec la commission voile habitable si effectivement on accepte 4 Trophée.

Une nouvelle itération aura lieu avec CNP et YCGM une fois que les responsables des commissions se seront réunis dans les prochains jours pour en discuter.

## **6. Commission Voile Légère : point sur les régates à venir (information) => CT**

L'Open d'Occitanie est en préparation. En septembre nous relancerons le travail sur l'organisation (programme, occupation des espaces, recherche embarquements, ...) et la communication avec les partenaires Régie et Ligue (affiche, mailing, etc). Le CDV 30-48 a obtenu en 2022 un soutien financier du Gard pour cet Open d'occitanie 2022. De ce fait le CDV 30-48 sera l'organisateur de l'épreuve, qui au travers d'une convention à signer en septembre, s'appuiera sur la SNGRPC pour la réalisation des prestations.

Très satisfait de l'accueil lors de la CIMA de fin Avril, l'association de classe Uniqua 420, qui souhaite à l'avenir fidéliser les lieux et dates des prochaines CIMA en les organisant une année en Méditerranée et une année en Atlantique, a sollicité la SNGRPC pour l'organisation dans le Sud. Ainsi la CIMA 420 en 2024 pourra à nouveau avoir lieu à Port Camargue durant les vacances d'avril



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Christian CHAREE indique que La régates Coupe 26 Messidor Dragon se tiendra sur 3 jours finalement du 14 au 17 Juillet

## **7. Commission Voile habitable : Bilan des dernières régates => EG**

Le bilan des dernière régates est très satisfaisant :

- Uship 27 bateaux, bonne condition et bonne ambiance.
- Sétoise 26 bateaux et un budget équilibré, tous les participants très satisfaits.
- Championnat 30/16 + Dragon : 5 Dragon et 10 voiliers. Fonctionnement des 2 groupes ensemble plutôt satisfaisant, à renouveler en septembre.

## **8. Commission Voile habitable : point sur les régates à venir (information) => EG**

La Gardiane/ Les Toques du week-end à venir rassemblera 15 bateaux.

La Minimax devrait amener 23 bateaux. Les IC ont été publiées conformément à la date qui avait été annoncée dans l'Avis de Course.

La Vespérale et l'Estivale sont en cours de préparation, la commission logistique a déjà cadré les bénévoles, il faudra bien relancer les organisateurs pour avoir les éléments avant les congés de la secrétaire fin juillet.

## **9. Commission Animation : programme 2ème semestre 2022 – rénovation du club (information) => NB**

La commission animation s'est réunie début juin pour discuter du programme d'animation du second semestre 2022 avec notamment un rdv du club avec le Seaquarium et un autre avec les transquadristes et autres coureurs de la Cap Martinique.

Des membres de la commission vont également travailler sur la préparation du repas de rentrée prévu le 17 septembre, veille de la Toi&Moi.

Il a été également discuté des travaux de rénovation des peintures du local du club qui débiteront vers le 9 juillet. Les travaux de peintures seront effectués par des bénévoles, le déménagement et la préparation des surfaces le week-end et la peinture pendant la semaine notamment par Ludivine Soyez.

## **10. Point sur les présences au club pendant la période estivale et rappel des dates de congés de la secrétaire => NB**

La secrétaire sera en congés du 31 juillet au 16 Août. Pendant cette période le club sera majoritairement fermé mais quelques bénévoles pourront néanmoins être présent pour ouvrir ponctuellement.

## **11. Points divers**

Canta D'oc a été réparé par Uship suite aux avaries récentes (fuite, panne batteries), 2 batteries neuves ont été installées. Du fait de la sortie d'eau il a aussi été caréné.

Diplomatico a eu son capot moteur réparé. Il reste un souci au niveau de l'hydraulique de direction.

Le Lomac 2T a été vendu en l'état pour 100€ à un adhérent/bénévole qui va finalement essayer de le réparer.



# SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Un nouveau Dragon rejoint début juillet la flotte de 9 bateaux, avec un futur nouvel adhérent (Gignoux).

*Ajouté après le CD :*

Fao Le Coq a adressé une lettre de remerciement au comité directeur pour l'aide financière accordée (voir PJ).



Lettre de  
remerciement.pdf

## **12. Prochaines réunions du comité directeur**

Le Vendredi 16 Septembre 2022 à 18h

**Fin de Réunion 20h00**

**Le 17/06/2022**

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD